

## Vive le PIB ! Mais pas seulement lui...

Christophe Ramaux (Maître de conférences à l'Université Paris I)

Une version courte de cet article est parue dans *Politis*, n°1062, 23 juillet 2009

La statistique n'enregistre pas passivement la réalité. Elle repose sur des choix, des conventions, qui contribuent à construire cette réalité. Classer c'est nommer et nommer c'est exister.

### Le PIB : un indicateur utile... mais à compléter

Comme tout indicateur, le PIB repose sur des conventions qui prêtent à discussion. Il est néanmoins précieux pour quatre raisons.

Il a une dimension antilibérale tout d'abord. Celle de la comptabilité nationale qui s'est déployée pleinement à partir de 1945 et qui a été conçue afin de piloter l'intervention publique. Avec, au fond, l'idée, qu'il importe de réhabiliter, que l'économie ne doit pas être *de marché*, mais *mixte*.

Il a, en deuxième lieu, une dimension anticapitaliste, qui remonte, en France, à 1976. C'est alors qu'a été reconnue la contribution au PIB des services publics non marchands. La France a beaucoup tardé à le faire. La traditionnelle méfiance hexagonale à l'encontre des « ronds-de-cuir » et la volonté de privilégier la politique industrielle n'expliquent pas seules ce retard. A aussi joué un certain référentiel marxiste pour qui la référence était plutôt la comptabilité soviétique avec sa production matérielle.

Le PIB nous dit qu'un enseignant ou une infirmière – de même pour le salarié de n'importe quelle association – contribue au PIB. C'est une victoire majeure contre les libéraux. Contrairement à ce qu'ils soutiennent, et le sens commun avec eux, le fonctionnaire n'est pas un « improductif » financé par un prélèvement sur le privé qui serait seul créateur de richesse. Il crée de la richesse monétaire, que l'impôt – qui joue donc un rôle équivalent au prix pour le privé – valide socialement, le produit de son travail étant délivré gratuitement<sup>1</sup>.

La troisième raison a trait à la monnaie. Celle-ci est un lien social fondamental dont il serait vain de prétendre se passer. L'implosion du capitalisme financiarisé nous rappelle à quel point elle doit être tenue pour un bien public. Le PIB ne mesure jamais des quantités physiques de produits. Quand on parle de variation du PIB en volume (hors inflation donc), c'est toujours d'un volume exprimé en monnaie dont il s'agit. Le PIB mesure les productions *monétaires* (marchandes et non marchandes) qui ont été produites par du travail rémunéré en *monnaie*<sup>2</sup>. Combien de richesses monétaires sont produites, à quels usages sont-elles affectées (consommation des ménages dont une part en usage de services publics, investissement, etc.) et comment sont-elles réparties ? Voilà les questions auxquelles il permet de répondre. On

---

<sup>1</sup> Voir notamment J.M. Harribey [2004], « Le travail productif dans les services non marchands : un enjeu théorique et politique », *Economie appliquée*, tome LVII, n° 4.

<sup>2</sup> Voir les utiles mises au point de J.M. Harribey (<http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey/2009/06/17/la-riche-esse-a-tout-prix/>) face à certaines formulations au mieux ambiguës de J. Gadrey (les échanges sont disponibles sur les blogs d'Alternatives économiques de chacun d'eux : <http://www.alternatives-economiques.fr/blogs>). J. Gadrey, dans une contribution récente, admet cependant qu'il puisse être nécessaire d'avoir une « *expansion économique* » de la « *valeur ajoutée monétaire* », ce qui n'est rien d'autre qu'une croissance du PIB, tout en faisant décroître en volume certaines productions polluantes (cf. *L'expansion économique sans la croissance*, <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2009/06/30/1%E2%80%99expansion-economique-sans-croissance/>).

peut critiquer certaines de ses conventions : la contribution de l'économie sociale (association, mutuelles, coopératives), par exemple, est éclatée et donc largement illisible. Reste ce fait : c'est le PIB qui permet de mesurer la production monétaire et les revenus qu'elle génère. Et c'est sur cette base que l'on peut mesurer les inégalités de revenus et partant dénoncer le partage inéquitable de la valeur ajoutée, la situation des travailleurs pauvres, etc.

Quatrième raison : le plein emploi. La possibilité pour chacun de contribuer à la création des richesses monétaires de la société est une exigence de dignité élémentaire. Et un emploi n'est pas n'importe quel travail. Le travail bénévole et le travail domestique ne sont pas comptabilisés dans le PIB. C'est heureux puisqu'ils ne donnent pas lieu à revenu monétaire. Comment atteindre le plein emploi ? Deux moyens existent : la croissance du PIB et la réduction du temps de travail. On a déjà dit qu'il ne faut pas trop prêter à cette dernière en l'espèce<sup>1</sup>. Reste donc la croissance. L'exigence écologique doit permettre d'en préciser le contenu. La relocalisation mais aussi la décroissance des productions matérielles émettrices de gaz à effet de serre (GES) s'imposent. D'autres activités doivent donc être privilégiées : rénovation thermique des bâtiments, transport collectif, développement des services publics (éducation, santé, etc.). La bonne question à poser pour sortir du productivisme est donc celle du *contenu* (de la valeur d'usage) des productions monétaires à privilégier. Cela suppose de recourir à d'autres indicateurs que le PIB. Mais il s'agit bien de le compléter et non de le remplacer... au risque sinon de tout mélanger.

Le PIB ne prend pas en compte toute la richesse (l'amitié, la nature, etc.), ni toutes les activités (bénévole, domestique...). Il ne s'intéresse qu'aux richesses monétaires. C'est donc un indicateur limité. Certains le lui reprochent. A tort, au risque de conforter les libéraux et leur fantasme à tout monétiser pour mieux tout marchandiser<sup>2</sup>. Le PIB n'est pas en soi un indicateur de progrès. Le nettoyage d'une marée noire l'augmente. C'est normal puisque son ambition est uniquement de mesurer les productions monétaires et les revenus qu'elles génèrent. Pour toutes ces raisons, le PIB doit bien sûr cesser d'être déifié. Vive le PIB... mais pas seulement donc ! Il importe de le compléter par d'autres indicateurs de progrès, même si ceux-ci (IDH, progrès humain, BIP 40, etc.) dépendent en fait toujours, pas entièrement certes (il y a bien d'autres questions que la croissance en jeu), mais pour une part non négligeable, du PIB<sup>3</sup>.

La force du PIB est d'être un indicateur synthétique. L'idéal serait bien sûr d'avoir un tel indicateur pour synthétiser avec force l'enjeu écologique. Mais la plupart des spécialistes du sujet doutent qu'il soit possible et surtout souhaitable de chercher à résumer en un seul indicateur la complexité des enjeux écologiques. Il en va *a fortiori* de même pour le développement durable ou le progrès humain.

---

<sup>1</sup> Ramaux C., « RTT : ne pas trop lui prêter », *Politis*, n° 907, 22 juin 2006 (<http://matisse.univ-paris1.fr/ramaux/06RTTPasTropPreterPolitisJuin.pdf>).

<sup>2</sup> En disant cela, on ne préjuge pas de l'utilité qu'il peut y avoir à évaluer monétairement certains dégâts (écologiques, stress au travail, etc.). Mais cela ne remplace pas le PIB.

<sup>3</sup> L'Indicateur de développement humain (IDH) du PNUD dépend directement, pour un tiers, du PIB par tête. Sans compter que les deux autres tiers (espérance de vie et niveau scolaire) dépendent de l'existence d'un système de santé et d'éducation qui est au cœur de la fraction non-marchande du PIB (le « PIB non-marchand »). L'Indicateur de progrès humain (IPH), proposé par J. Généreux (*cf.* notamment dans son ouvrage - dont on partage l'essentiel des thèses - *Le socialisme néo-moderne*, Seuil, 2009), n'est lui-même, contrairement à ce qu'il indique, pas indifférent au PIB puisqu'il intègre notamment la santé, l'éducation, le logement, la nutrition, ainsi que le taux d'emploi. Le BIP 40 qui mesure les inégalités et la pauvreté dépend lui aussi, pour une part, du PIB. Il a d'ailleurs baissé dans les phases de reprises de l'activité de la fin des années 1980 ou des années 1997-2001.

Quant à l’empreinte écologique, on aimerait que l’énergie dépensée par certains à critiquer le PIB, le soit pour revoir cet indicateur dont certaines hypothèses hypothèquent lourdement la portée<sup>1</sup>.

### **L’empreinte écologique et ses (trop) lourdes ambiguïtés...**

L’empreinte écologique (EE) a été élaborée au début des années 1990 par M. Wackernagel et W. Ress. Le premier, qui a soutenu sa thèse sous la direction du second, est aujourd’hui directeur du *Global Footprint Network* (GFN), soit l’organisation sans but lucratif qui coordonne et développe les travaux sur l’EE en lien avec une myriade d’organisations partenaires (dont WWF qui publie régulièrement les *Comptes nationaux* de l’EE dans ses rapports *Planète vivante*).

L’EE repose sur le calcul de deux grands agrégats. L’empreinte écologique proprement dite tout d’abord. C’est le volet « dépense » : il s’agit de résumer en nombre d’hectare global (hag) – soit un hectare correspondant à la « moyenne mondiale » en termes de productivité –, la surface que chacun utilise pour répondre à ses besoins. Six types de surfaces, correspondant à autant de besoins, sont distingués : pour les produits agricoles, le pâturage, la pêche, le bois, les terrains bâtis (artificialisation correspondant aux surfaces nécessaires à l’urbanisation et aux infrastructures) et la surface « énergie » correspondant notamment aux forêts qui seraient nécessaires pour absorber les émissions en CO<sub>2</sub> résultant de la consommation des énergies fossiles. En moyenne, l’EE était de 2,7 hag par personne en 2005. Le second agrégat, la biocapacité, vise à rendre compte des « ressources » disponibles. Elle était, à la même date, de 2,1 hag par personne. Le solde, la « balance écologique », était donc de -0,6 hag par personne, soit un déficit de 30 %. L’humanité utiliserait donc l’équivalent de 1,3 planète, un américain étant à plus de 5 et un habitant de l’Union européenne à 2,2. Notons que le lien entre croissance du PIB et EE est réel... mais pas systématique. Depuis la fin des années 1970, l’EE par personne de la France est relativement stable et celle de l’Allemagne diminue alors que leur PIB par habitant a sensiblement augmenté.

L’EE a indéniablement contribué, et c’est un bon point, à sensibiliser aux questions écologiques. Reste une question : doit-on bâtir un projet d’écologie politique en se focalisant sur cet indicateur ? La question mérite d’être posée.

La « boîte à outil » (le « modèle ») qui sert à calculer l’EE est protégée par une licence privée<sup>2</sup>. Malgré plus de dix ans d’existence, le calcul souffre toujours de problèmes méthodologiques dont – et c’est le plus problématique – de parfois lourdes questions de transparence (voir notamment le rapport provisoire du CGDD, « *Une expertise de l’empreinte écologique* », mai 2009, [http://www.ifen.fr/uploads/media/etudes\\_documentsN4.pdf](http://www.ifen.fr/uploads/media/etudes_documentsN4.pdf)), même si des améliorations indéniables ont été réalisées en la matière.

Mais là n’est pas l’essentiel. L’empreinte écologique ne prétend pas être un indicateur de développement durable ou de progrès global (aucune dimension « sociale » n’est retenue). Mais elle n’est pas non plus un indicateur environnemental global puisque des dimensions

---

<sup>1</sup> Pour ne citer que cet exemple, l’ouvrage de J. Gadrey et F. Jany-Catrice, *Les nouveaux indicateurs de richesse* (La découverte, 2007) contient de longs développements critiques sur le PIB. Certains parfaitement fondés (le PIB est un indicateur limité puisqu’il ne mesure pas la richesse ou le bien être en général), d’autres moins (en particulier lorsque les auteurs indiquent que le PIB ne mesure que des « *flux de richesse purement marchande et monétaire* », p. 18). Aucun argument critique n’est en revanche avancé lorsque les auteurs présentent, assez longuement pourtant, l’empreinte écologique.

<sup>2</sup> En France, la société *Empreinte Ecologique SARL* réalise des mesures d’EE pour des entreprises privées, des collectivités locales ou des associations.

aussi importantes que la qualité des eaux, les rejets dans les airs – hormis le CO<sub>2</sub> – et les sols<sup>1</sup>, les déchets (hormis à nouveau le seul CO<sub>2</sub>) ou bien encore la biodiversité ne sont pas prises en compte.

Les émissions de CO<sub>2</sub> – seul GES pris en considération – comptent en fait pour 52% de l'EE et ce sont elles qui, pour l'essentiel, expliquent la croissance de l'EE depuis les années 1960. Pour l'essentiel, l'empreinte écologique est donc une empreinte carbone. Hors carbone, l'EE a finalement peu augmenté depuis 1961 et est sensiblement inférieure à la biocapacité mondiale : elle équivaut à 60 % de cette biocapacité en 2005 (45% en 1961). En clair : l'EE nous dit que le principal problème est celui de l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> et donc celui du réchauffement climatique, lequel n'empêchera certes pas la vie sur terre (l'espérance de vie continuera à augmenter tout comme elle l'a fait depuis 1986 en dépit du fait que depuis cette date l'EE est supérieure à la « biocapacité totale » de la planète), mais posera de redoutables difficultés en particulier aux populations les plus pauvres (car ce sont elles qui notamment vivent dans les zones inondables)... ce qui pose d'ailleurs la question des moyens à mettre en œuvre pour y faire face, soit typiquement une question de *développement durable*.

Le calcul du poids du CO<sub>2</sub> dans l'EE est effectué en retenant une hypothèse : celle des plantations forestières massives qu'il conviendrait d'effectuer afin d'enrayer la hausse de teneur de l'air en CO<sub>2</sub>. Il s'agit donc d'une hypothèse purement fictive. La plantation de forêts séquestratrices est, en effet, aujourd'hui marginale et ne serait qu'une solution transitoire puisqu'une forêt « adulte » émet autant de CO<sub>2</sub> qu'elle en absorbe (même si une hausse provisoire du « rendement » peut ici intervenir : stockage et utilisation « industrielle » – ameublement, construction... – du bois, etc.). Dit autrement, il ne faut pas perdre de vue que le calcul de l'empreinte « *est davantage lié à une solution absente et transitoire (les forêts séquestratrices de carbone) qu'à un problème présent (les émissions excessives de gaz à effet de serre)* » (Jean-Paul Ledant, « *L'empreinte écologique : un indicateur de... quoi ?* », Institut pour un développement durable, <http://users.skynet.be/idd/documents/divers/empreinte.pdf>, décembre 2005).

L'hypothèse fictive de « forêts séquestratrices » laisse entendre que les hectares nécessaires pour nourrir la population et capter du CO<sub>2</sub> sont *hic et nunc* en concurrence systématique et permanente. Les thèses malthusiennes – on peut en effet baisser l'EE en faisant moins d'enfants – ou carrément réactionnaire (l'éloge de la pauvreté), ne sont jamais loin.

Dans les *faits*, la capacité *réelle* des forêts *actuelles* à capter du CO<sub>2</sub> est bien inférieure à l'hypothèse retenue par l'EE. Alors que l'EE suggère qu'il faudrait de l'ordre de 5 planètes si chacun adoptait le mode de vie américain, il est possible de soutenir, en partant d'un autre indicateur – une empreinte carbone exprimée en tonnes de carbone par habitant et non en « hectares globaux » –, qu'il en faudrait 11 pour conjurer l'augmentation de la teneur en carbone de l'atmosphère si chacun émettait autant de carbone qu'un Américain. Et cela compte tenu du taux de séquestration *effectif* des forêts mondiales *telles qu'elles existent réellement* (voir Piguet F., Blanc I., Corbière-Nicollier T., Erkman S., « *L'empreinte Ecologique : un indicateur ambigu* », *Futuribles*, Numéro 334, octobre 2007).

Résumons ce qui précède : l'EE n'est pas l'indicateur global d'écologie que certains nous présentent. Elle est plutôt un indicateur carbone, mais qui apparaît, pour le coup, comme fragile et contestable d'un point de vue éthique.

Les émissions de CO<sub>2</sub>, et plus largement les GES, sont bel et bien un enjeu majeur qui exige, comme l'écologie en général, une véritable planification afin d'économiser drastiquement l'énergie et de développer des énergies renouvelables, deux impératifs sans lesquels la sortie

---

<sup>1</sup> L'EE privilégie les cultures intensives : elles sont, en effet, moins « dévoreuses » d'hag que les cultures extensives. De même, le facteur d'équivalence utilisé pour calculer la biocapacité des forêts étant inférieur à celui des cultures, il apparaît que de nombreux pays amélioreraient leur « balance » en détruisant des forêts au profit de cultures.

du nucléaire n'est guère envisageable si du moins on ne souhaite pas accroître les GES<sup>1</sup>. Mais pour asseoir cette planification, il est sans doute plus sage de développer des indicateurs du type « bilan carbone » (développé par l'ADEME) qui existent et ont le mérite d'être à la fois plus simples et, à l'évidence, plus robustes et pertinents<sup>2</sup>.

Et pour le côté « impact » médiatique et populaire ? Rien n'empêche d'employer le vocabulaire de l'empreinte... mais en évoquant une empreinte carbone exprimée en tonnes. Cela permettrait d'être tout aussi percutant avec des formules du types « Si chaque habitant de la terre émettait autant de carbone qu'un Américain, il faudrait 11 planètes pour séquestrer ses émissions » ou bien encore « les émissions annuelles mondiale de carbone saturent déjà la capacité de séquestration planétaire le 169<sup>e</sup> jour de l'année (18 juin) » (cf. Piguet F., Blanc I., Corbière-Nicollier T., Erkman S., « L'empreinte Ecologique : un indicateur ambigu », *Futuribles*, Numéro 334, octobre 2007, p. 23).

La prise en compte d'éléments importants (les enjeux écologiques en l'occurrence) que le sens commun et les routines administratives (celle des administrations qui produisent la statistique en l'occurrence) peinent à accepter exige toujours de lourdes simplifications et approximations initiales. L'empreinte écologique a joué, sans aucun doute, un rôle positif dans cette prise de conscience. Reste à présent à transformer l'essai : passer de cette prise de conscience (largement diffusée à présent) à la mise en œuvre de mesures pratiques qui permettent d'inverser radicalement la tendance en matière écologique. Mais pour cette étape, il y a besoin d'indicateurs qui ne souffrent pas de (trop) lourdes ambiguïtés.

---

<sup>1</sup> Pendant longtemps l'EE était calculée en posant l'hypothèse farfelue et purement idéologique d'une équivalence carbone entre l'énergie nucléaire et les énergies fossiles. La levée de cette hypothèse, depuis 2003, a abouti à réduire l'EE de la France.

<sup>2</sup> L'enjeu, pour le climat, serait d'ailleurs d'étendre ce type de bilan aux autres GES (méthane, halocarbures...).